



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 49043

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le fait que les associations déclarées d'utilité publique bénéficient d'importants avantages financiers et fiscaux. Cela suppose qu'il y ait un contrôle en la matière. Il souhaiterait qu'il lui indique d'une part quel est le nombre actuel d'associations bénéficiant de la déclaration d'utilité publique et d'autre part si une fois l'association déclarée d'utilité publique, il ne conviendrait pas de vérifier périodiquement que ses activités restent conformes aux objectifs ayant justifié sa reconnaissance de l'utilité publique.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49043

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1020